

ACCOMPAGNER LES FAMILLES À L'OCCASION DES FUNÉRAILLES D'UNE PERSONNE SUICIDÉE

QU'EST-CE QUE LE SUICIDE ?

Dès qu'on étudie la question du suicide, on se trouve en face d'un problème médical, psychologique et sociologique des plus vastes.

Si les philosophes voient dans le suicide une affirmation de la liberté humaine, si les sociologues en font un fait social limité à un concept, pour les psychiatres le suicide constitue une préoccupation majeure, quotidienne, concrète, qui s'expérimente dans la rencontre avec les malades.

La définition la moins restrictive et la plus satisfaisante serait celle-ci : « le suicide est l'acte de se tuer d'une manière habituellement consciente en prenant la mort comme moyen ou comme fin. » (Deshaies).

De tout temps, les hommes ont cherché à exercer sur eux le droit de vie ou de mort. L'acte du suicide a longtemps été considéré comme un tabou. Il a fallu attendre le XIX^{ème} siècle pour que son étude soit véritablement abordée.

DES FACTEURS DÉCLENCHANT

Lors d'un suicide, il existe des « facteurs déclenchant ». Si l'on interroge une personne suicidaire sur les motifs de son acte, elle invoque plusieurs raisons : un événement récent, une cause de souci, de chagrin.

Souvent, ces raisons sont hors de proportion avec la gravité du geste et c'est au cours d'une écoute approfondie que l'on découvre qu'il y a d'autres raisons plus enfouies : grande solitude, pression au travail, pression familiale et sociale, séparation, maladie. Le suicide apparaît alors comme la seule solution pour échapper à ces souffrances.

Le suicide est toujours une épreuve terrible qui déstabilise les proches. Très souvent, c'est d'abord **la stupéfaction** qui prédomine. L'entourage est sidéré devant cet événement soudain puis viennent **l'incompréhension** (mais pourquoi ?), **la colère** (il ou elle n'a pas pensé à ses enfants... à nous...), **la culpabilité** (on n'a rien vu venir... rien ne nous a laissé penser ou prévoir que...), **la honte** (il ne faut pas en parler, il ne faut pas que les gens le sachent...), **la douleur** (comment vivre avec ?)

C'est au milieu de ces réactions diverses ou de ces silences douloureux que nous avons à accompagner dans la foi les membres de la famille en deuil et à essayer de les conduire vers une espérance. C'est une tâche difficile !

Dans cette fiche, vous trouverez quelques repères qui, nous l'espérons, vous aideront à remplir au mieux cette mission.

Fiche 32

LA POSITION DE L'ÉGLISE

Le **Catéchisme de l'Église Catholique** dit : « Chacun est responsable de sa vie devant Dieu qui la lui a donnée. C'est lui qui en reste le souverain Maître. Nous sommes tenus de la recevoir avec reconnaissance et de la préserver pour son honneur et le salut de nos âmes. Nous sommes les intendants et non les propriétaires de la vie que Dieu nous a confiée. Nous n'en disposons pas ». (CEC, 2280)

Longtemps, l'Église catholique a refusé la sépulture chrétienne aux suicidés. Avant le concile Vatican II, les funérailles étaient conditionnées par la situation religieuse du défunt et donc les suicidés en étaient privés. Aujourd'hui, les suicidés peuvent recevoir les funérailles chrétiennes si la famille, motivée par la foi, le souhaite.

Aujourd'hui, nous nous rendons compte que l'acte du suicide est un geste effectué très souvent dans un état de détresse grave. Cet état de détresse affecte considérablement les capacités de discernement et la liberté de la personne.

L'Église considère donc qu'il est le plus souvent impossible de juger réellement ce qui s'est passé et, par exemple, à quel point le suicidé était malade psychologiquement. Avait-il les moyens de résister à cette pression vers un geste fatal ?

Aussi, tout en continuant à réprover fortement le geste en soi du suicide, l'Église applique la miséricorde aux personnes.

Le **Catéchisme de l'Église Catholique** dit : « Des troubles psychologiques graves, l'angoisse ou la crainte grave de l'épreuve, de la souffrance ou de la torture peuvent diminuer la responsabilité du suicidaire. » (CEC, 2282)

« On ne doit pas désespérer du salut éternel des personnes qui se sont donné la mort. Dieu peut leur ménager, par des voies que lui seul connaît, l'occasion d'une salutaire repentance » (CEC, 2283)

Nous sommes invités à ne pas juger mais à espérer et à prier.

LA CÉLÉBRATION

Le déroulement : voir le *Guide pastoral pour les funérailles*, fiche n° 19 - p.61.

Le mot d'accueil : voir le *Guide pastoral pour les funérailles*, fiche n° 6 - p.29.

Quelques textes bibliques :

« **Je suis le bon berger, je suis venu pour que vous ayez la vie en abondance !** » (Jean 10, 10-15)

Le bon berger est celui dans le regard duquel on est appelé à exister pleinement. Jésus est venu pour que nous ayons la vie.

Le retour du fils prodigue (Luc, 11-24)

Cette parabole dit toute la miséricorde de Dieu et sa tendresse pour ceux qui étaient perdus. Celui qui revient vers Dieu ne se verra pas reprocher ses erreurs. Il sera accueilli par le père qui a retrouvé son fils perdu.

La tempête apaisée (Luc 8, 22-25)

D'un mot Jésus calme les vagues déchaînées. Comme dans ce récit, la confiance en la présence de Jésus peut apaiser bien des tempêtes.

Le bon larron (Luc 23,33-34.39 - 46.50.52-53)

Dieu a envoyé son fils pour sauver les hommes. Il accorde son pardon à tout pécheur qui le lui demande. La parole réconfortante de Jésus : « Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis » introduit dans l'espérance de la résurrection.

Les disciples d'Emmaüs (Lc 24, 13-35)

La route continue. Jésus est là sur le chemin et il rejoint ceux qui sont en peine, même si l'on a du mal à le reconnaître.

QUELQUES CONSEILS POUR LES ÉQUIPES FUNÉRAILLES

Comment se situer face à la famille ?

L'accompagnement de la famille en deuil nécessite de la part des membres des équipes funérailles une attitude :

- d'humilité,
- de disponibilité,
- d'accueil sans jugement,
- d'écoute,
- de respect,
- de discrétion.

L'acte de suicide ne se confond pas avec la personne. Il est important de ne pas réduire la personne à l'acte qu'elle a commis.

Que faire, que dire ou ne pas dire ?

Inviter, avec délicatesse et patience, les proches à parler, s'ils le peuvent, du (de la) défunt(e), de ce qui s'est passé, des circonstances... Accueillir la peur de l'avenir, la colère, la culpabilité **sans juger, sans chercher à trouver des réponses. Il s'agit d'écouter avec son cœur.**

Garder une attitude calme et apaisante **en respectant les silences** et les larmes... **Simplement être attentif et présent.**

Accueillir aussi les répétitions, sans impatience, car souvent elles aident à s'approprier la réalité.

Avoir une attitude bienveillante en évitant les paroles malheureuses comme par exemple :

- Avec le temps, la douleur va disparaître...*
- Arrête de ressasser... Il faut tourner la page...*
- Prends sur toi... Secoue-toi...*
- Moi aussi j'ai connu untel...*

Fiche 32

Le travail de deuil est long, lent et spécifique à chacun. Il nous est très difficile de mesurer vraiment la douleur et la détresse d'une famille dont l'un des membres s'est suicidé.

La préparation et la célébration des funérailles constituent une première étape dans le processus de reconstruction personnelle et familiale.

Essayons d'établir avec cette famille une relation de vérité et de confiance et, si possible, de l'accompagner dans la durée.

« Je suis résurrection et la vie » (Jn 11, 25)